

N° 2024\_070

## COMMANDE PUBLIQUE – Autorisation de lancement de consultation – fourniture de gaz

Le Conseil municipal de la Commune de Saint-Ay (Loiret), légalement convoqué le vendredi 6 septembre 2024, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle du conseil de la mairie le lundi 16 septembre 2024 à 20h30, sous la présidence de Monsieur Frédéric CUIILLERIER, Maire.

### Présents :

Frédéric CUIILLERIER, Christine ADRIAN, Daniel BOCQUET, Christiane BRESSION, Isabelle BRIARD, Sylvie CLERC, Éric DODET, Pascal FOULON, Jean-Luc FOURNIER, Joël GIRARD, Valérie LABOUACHRA, Serge LEBRUN, Carl LEQUERTIER, Florence MARQUES DA SILVA, Dominique RENAULT, Marie-Françoise QUERE.

En exercice : 21  
Quorum : 11  
Présents : 16  
Votants : 21

### Excusés :

Raymond DOUARE, Sébastien GALERON, Bruno GUITTARD, Charline MARTINEAU, Jean-Marc MASSE.

### Pouvoirs :

Raymond DOUARE ..... Eric DODET  
Sébastien GALERON ..... Dominique RENAULT  
Bruno GUITTARD ..... Jean-Luc FOURNIER  
Charline MARTINEAU ..... Isabelle BRIARD  
Jean-Marc MASSE ..... Carl LEQUERTIER

Secrétaire de séance : Joël GIRARD

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal que le marché de fourniture de gaz attribué à EDF Collectivités le 1<sup>er</sup> septembre 2022, arrive à échéance au 31 décembre 2024.

Il rappelle également qu'une convention avec l'UGAP (Union des groupements d'achats publics) a été signée le 06 octobre 2023. Cette convention a permis l'intégration de la ville de Saint-Ay dans la procédure d'appel d'offres public dans le cadre du dispositif GAZ 2025, couvrant la période du 1<sup>er</sup> juillet 2025 au 31 décembre 2028, soit 3 ans et 6 mois.

Toutefois, afin de permettre un service continue en gaz aux 9 points de livraison recensés, du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2025, il convient de lancer une consultation du marché de fourniture de gaz.

### ***M. le Maire propose aux membres du Conseil municipal :***

**D'AUTORISER** Monsieur le Maire à lancer de la consultation du marché de fourniture de gaz pour la période allant du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2025 ;

**D'AUTORISER** Monsieur le Maire ou les Adjoints compétents à signer tout document afférent à ce dossier.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITE**

N° 2024\_070

COMMANDE PUBLIQUE – Autorisation de lancement de consultation –

Envoyé en préfecture le 20/09/2024

Reçu en préfecture le 20/09/2024

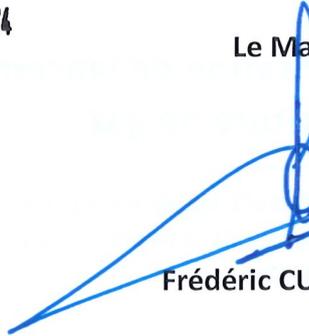
Publié le 20/09/2024

ID : 045-214502692-20240916-CM\_2024\_070-DE



Pour extrait certifié conforme  
A Saint-Ay, le **20 SEP. 2024**

Le Maire,

  
Frédéric CUILLIER



Certifié exécutoire  
Compte-tenu de la transmission en Préfecture le **20 SEP. 2024**  
Et de l'affichage le **20 SEP. 2024**

Le secrétaire de séance, Joël GIRARD

  
Joël GIRARD

